



NOTE DE PRESENTATION
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES AU DEPARTEMENT DES RESTAURATEURS
EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

LE DEPARTEMENT DES RESTAURATEURS DE L'INP

Le département des restaurateurs s'est développé à partir de l'ancien Institut français de restauration des œuvres d'art (Ifroa), créé en 1977 et rattaché à l'École nationale du patrimoine en 1996. En 2001, l'établissement s'est doté d'une nouvelle organisation et d'un nouveau statut sous le nom d'Institut national du patrimoine (Inp).

- Durée de la formation : 5 ans ; Admission : sur concours
- Diplôme : diplôme de restaurateur du patrimoine qui confère le grade de master
- Nombre d'admis : entre 16 et 18 élèves par promotion
- Spécialités (avec 2 à 4 élèves par spécialité) : arts du feu céramique et verre ; arts du feu métal ; arts graphiques ; arts graphiques livre ; arts textiles ; mobilier ; peinture ; photographie ; sculpture
- Formation : initiale, à temps plein, alternance entre enseignements communs à tous les élèves et enseignements spécifiques à chacune des spécialités

LA FONDATION CULTURE & DIVERSITE

La Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise de Fimalac créée par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de 35 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

LE PROGRAMME EGALITE DES CHANCES

▪ **Objectif**

Depuis 2014, favoriser l'accès de jeunes étudiants en métiers d'art issus de milieux modestes à des études d'excellence dans le domaine de la conservation-restauration des collections à l'INP.

▪ **Etudiants concernés**

Etudiants issus de milieux modestes et en métiers d'art (BMA, CAP, DMA, BTS, Mention complémentaire...).

Etape 1 : information et sensibilisation

Séances d'information et de sensibilisation au sein des établissements partenaires comptant des formations en métiers d'art (BMA, CAP, DMA, BTS, Mention complémentaire). Elles permettent de présenter le département des restaurateurs de l'Inp et le programme Egalité des Chances aux élèves issus des métiers d'art. Les élèves peuvent y trouver des réponses adaptées à leurs questionnements relatifs au concours et au métier de la restauration.

Organisées par l'Institut national du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité, ces séances d'une durée d'1 heure sont menées par un représentant de l'Inp, un élève restaurateur de l'Inp et éventuellement un représentant de la Fondation Culture & Diversité.

Cette première étape du programme concerne une dizaine d'établissements dans toute la France.

- **Vidéos support de présentation du programme Egalité des Chances au département des restaurateurs de l'Inp :**
 - une vidéo **Ecole** consultable sur la chaîne Youtube de la Fondation Culture & Diversité :
« L'INP (restaurateurs) : quand la Science rencontre l'Histoire » (www.youtube.com/watch?v=3FjMyfc-gNY) ;
 - une vidéo **métier** consultable sur la chaîne Youtube de la Fondation Culture & Diversité :
« Métier : Restaurateur du Patrimoine » (www.youtube.com/watch?v=y9ism2zYq-U)
 - une vidéo sur les **Ateliers Egalité des Chances**
« Les Ateliers Egalité des Chances à l'Institut national du patrimoine pour les restaurateurs » (<https://www.youtube.com/watch?v=PNJgCqCxEKw>)

Ces vidéos permettront aux élèves d'avoir une information précise sur les Ateliers Egalité des Chances, le département des restaurateurs de l'Inp et ses débouchés professionnels.

Etape 2 : Ateliers Egalité des Chances

Trois Ateliers (Eté, Automne, Hiver) sont organisés pour les élèves sélectionnés, alliant cours de remise à niveau en sciences et Histoire de l'art, visites de musées, rencontres avec des professionnels et étudiants de l'Inp ainsi que des évaluations suivant les modalités du concours afin de mieux appréhender les épreuves du concours. Le transport, le logement et les repas lors des Ateliers sont entièrement pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

▪ **Contenu des Ateliers**

Atelier d'Eté (3 semaines)

- Présentation du métier de restaurateur du patrimoine, son histoire, ses évolutions, sa méthodologie, sa déontologie, ses polémiques...
- Constitution et vulnérabilité des biens culturels, initiation à la connaissance des matériaux et techniques, pathologie générale ; orientations bibliographiques par spécialité.
- La place de l'histoire de l'art en conservation-restauration, le rôle et les coopérations du restaurateur dans ce domaine, notamment avec les conservateurs ; orientations bibliographiques générales et par spécialité.
- La place des sciences en conservation-restauration, le rôle et les coopérations du restaurateur dans ce domaine, notamment avec les laboratoires ; programme de révisions.
- Visites de musées (avec un guide conférencier, mais également « côté coulisses » avec rencontre de conservateurs, de restaurateurs et de régisseurs et évocation des questions de gestion et de conservation des collections dans l'établissement).
- Rencontres avec des élèves (comment se sont-ils préparés au concours, comment vivent-ils leur scolarité)
- Débriefing collectif et individuel (les candidats sont invités à évaluer leurs motivations –restauration/création – ainsi que la pertinence du choix de la spécialité).
- Suivi possible à distance pour la préparation du concours (les candidats repartent avec une bibliographie et une meilleure notion du métier auquel ils se préparent).
- Semaine intensive en sciences.

Ateliers d'Automne (1 semaine) et d'Hiver (1 semaine)

- Epreuve de dessin (au trait ou technique) suivie d'une évaluation selon les critères de l'épreuve du concours.
- Epreuve d'histoire de l'art suivie d'une évaluation selon les critères de l'épreuve du concours.
- Epreuves de science suivie d'une évaluation selon les critères de l'épreuve du concours.
- Entretiens individuels et coaching dans une configuration similaire à l'épreuve d'oral (Il s'agit, sans le stress, de proposer au candidat une évaluation de son niveau actuel par rapport aux attentes du jury durant l'oral, mais également de sa motivation et de la pertinence de son orientation).



- Visites de musées (avec un guide conférencier, mais également « côté coulisses » avec rencontre de conservateurs, de restaurateurs et de régisseurs et évocation des questions de gestion et de conservation des collections dans l'établissement).

Sélection

▪ **Mise en œuvre**

A l'issue des Ateliers Egalité des Chances, les étudiants passent le concours de l'Inp sans quota ni voie parallèle d'accès. Les étudiants ont l'alternative en cas d'échec au concours de l'Inp d'intégrer, sous conditions, la classe préparatoire Paris Ouest Nanterre – Ecole du Louvre pour bénéficier d'une année supplémentaire de préparation.

▪ **Calendrier de sélection**

- Novembre - mars : séances d'information et de sensibilisation
- 3 décembre 2018 : diffusion de l'appel à candidatures pour les Ateliers Egalité des Chances 2019-2020
- 29 mars 2019 : date limite de réception des dossiers de candidature
- Avril 2019 : étude des dossiers de candidature
- 26 avril 2019 : diffusion des résultats

Le concours de restaurateur

▪ **1ère étape : épreuves d'admissibilité**

- Analyse & commentaire d'illustrations
- Sciences
- Dessin académique (d'après modèle 3D)
ou dessin documentaire à caractère technique
ou prise de vue numérique (spécialité photographie)

▪ **2ème étape : admission**

- Habileté manuelle et couleurs
- Copie (dans la spécialité)
- Entretien oral (commentaire d'œuvres et entretien libre)

▪ **Calendrier**

- Epreuves d'admissibilité en février
- Epreuves d'admission en avril
- Annonce des résultats fin avril

Etape 3 & 4 : Accompagnement après le concours

Les élèves ayant participé aux Ateliers Egalité des Chances et ayant été admis au département des restaurateurs de l'Inp sont ensuite accompagnés afin de s'assurer du bon déroulement de leurs études supérieures :

- **Réseau Culture & Diversité** : tous les élèves ayant participé aux différents Stages Egalité des Chances de la Fondation et de ses Ecoles partenaires sont membres du Réseau Culture & Diversité. Ce Réseau permet aux élèves de rester en contact avec d'autres élèves rencontrés au cours du Stage et de partager leurs expériences. Les élèves y trouveront régulièrement des invitations pour divers événements et pourront échanger sur les sujets qui les intéressent.
- **Accompagnement pédagogique** : les élèves de première année au département des restaurateurs de l'Inp issus des métiers d'art suivent des cours supplémentaires de physique et de chimie.

▪ **Accompagnement financier**

- Aide au logement : la Fondation Culture & Diversité alloue une bourse d'aide au logement pour les élèves boursiers de l'enseignement supérieur, bénéficiant de l'APL (aide personnalisée au logement) et qui intègrent le département des restaurateurs de l'Inp.
- Bourse d'urgence et prêt à taux zéro : la Fondation Culture & Diversité attribuent aux élèves issus des programmes Egalité des Chances et étudiants au sein des Ecoles partenaires de la Fondation des bourses d'urgence et des prêts à taux zéro pour faire face à une situation financière extrêmement difficile et soudaine.

▪ **Accompagnement logistique** : la Fondation Culture & Diversité propose des logements aux élèves grâce à un partenariat avec EFIDIS et sa filiale de logements étudiants STUDEFI.

▪ **Accompagnement à l'ouverture culturelle** : la Fondation Culture & Diversité propose aux élèves de nombreuses sorties Réseau et laissez-passer grâce à ses partenaires : Musée d'Orsay, musée du quai Branly – Jacques Chirac, TRAM, l'ARP – Cinéma des Cinéastes, Fondation Louis Vuitton, Fondation Jacques Toja pour le Théâtre, la Maison Rouge - Fondation Antoine de Galbert. Ils bénéficient également d'une Carte Club ArtistikRezo qui leur permet d'accéder à près de 800 événements culturels pour 2 personnes chaque année en Ile-de-France. Lors des sorties Réseau, les élèves rencontrent des professionnels et visitent les expositions ou collections permanentes des structures partenaires.

▪ **Aide à l'insertion professionnelle**

- Parrainage : à partir de la deuxième année au département des restaurateurs de l'Inp, les élèves peuvent bénéficier d'un parrainage par un professionnel du secteur de l'architecture, grâce à un partenariat entre la Fondation et l'association Frateli.
- Offres d'emploi / de stage : les élèves peuvent postuler à des offres d'emploi et de stage mises en ligne sur le Réseau Culture & Diversité pour : Elemiah, Forum d'Avignon, Galerie Daniel Templon, La Maison rouge - Fondation Antoine-de-Galbert, Marianne International, Musée d'Orsay, Musée du Louvre, Musée du quai Branly – Jacques Chirac, Pont des Arts, Sotheby's, Vanglabek Films, DDB. Les élèves peuvent également accéder aux offres mises en ligne sur le site internet de ProfilCulture via un flux RSS sur le Réseau.
- Ateliers professionnels : les élèves ont la possibilité d'être conseillés dans l'élaboration de leur cv, lettres de motivation et de préparer leurs entretiens de sélection avec ProfilCulture, premier acteur de l'emploi culturel en France.
- Diffusion : la Fondation Culture & Diversité aide également à la diffusion des créations des élèves via un compte Instagram.

Chiffres clés 2014-2018

- **506** élèves en métiers d'art informés et sensibilisés à la restauration et au programme Egalité des Chances
- **15** candidats au concours
- **7** admis soit un taux de réussite de 46 % contre une moyenne nationale de 19 %
- **40** heures de tutorat (physique et chimie) délivrées aux étudiants issus des métiers d'art durant leur première année d'étude au département des restaurateurs de l'Inp

➔ *Pour toute question relative au programme Egalité des Chances au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine, vous pouvez contacter Mathilde Godart, Chargée de mission au sein de la Fondation Culture & Diversité (mgodart@fmlcd.org - 01 47 53 61 84)*